

## DOSSIER UNIGAIA - OIDE

# Programme communal d'accès à l'eau potable Commune rurale de Marojala - Région SAVA - Madagascar

*Version de travail harmonisée pour échanges équipe / partenaires / OIDE*

|                                       |                                                                       |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Porteur du projet                     | UNIGAIA                                                               |
| Partenaire local                      | CURSAVA / ONG-CCD                                                     |
| Accompagnement innovation             | ICDD                                                                  |
| Rédaction et structuration du dossier | Maurice Andriamihaja (UNIGAIA / ICDD)                                 |
| Périmètre du dossier                  | Eau potable uniquement - programme communal structuré en 13 fokontany |

### Repères de synthèse

| Population totale | Nombre de fokontany | Programme complet (V1) | Demande OIDE phase 1 |
|-------------------|---------------------|------------------------|----------------------|
| 19 310 habitants  | 13                  | ≈ 1,11 M€              | ≈ 480 k€             |

#### Note :

Les estimations budgétaires présentées sont basées sur des données de 2021. À titre indicatif, une actualisation sur la base d'un taux moyen de 6 % par an conduit à une revalorisation d'environ 30 à 35 % à l'horizon 2026. Les montants présentés devront être consolidés dans une phase ultérieure de chiffrage détaillé.

## Table des matières

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Résumé exécutif.....                                           | 3  |
| 2. Présentation de l'écosystème et du porteur.....                | 3  |
| 3. Contexte territorial : région SAVA et commune de Marojala..... | 4  |
| 4. Problème à résoudre.....                                       | 4  |
| 5. Pourquoi la CTP est essentielle.....                           | 4  |
| 6. Solution proposée.....                                         | 5  |
| 7. Architecture du programme communal.....                        | 5  |
| 8. Porteur institutionnel et chaîne de signature.....             | 5  |
| 9. Gouvernance du projet.....                                     | 6  |
| 10. Modèle de service et modèle économique.....                   | 6  |
| 11. Budget de référence : Marojala eau-only.....                  | 7  |
| 12. Retraitement institutionnel du budget Marojala.....           | 7  |
| 13. Extrapolation communale de première approche.....             | 8  |
| 14. Tableau programme par fokontany.....                          | 8  |
| 15. Phasage du programme.....                                     | 10 |
| 16. Impacts attendus et contribution aux ODD.....                 | 11 |
| 17. Risques et mesures de maîtrise.....                           | 11 |
| 18. Demande à l'OIDE.....                                         | 12 |
| 19. Points à finaliser et travaux en cours.....                   | 12 |
| 20. Conclusion stratégique.....                                   | 13 |
| Annexe de présentation rapide.....                                | 14 |

## 1. Résumé exécutif

Le présent dossier porte sur un programme communal d'accès à l'eau potable dans les 13 fokontany de la commune rurale de Marojala, située dans le district de Sambava, région SAVA, Madagascar. La commune compte environ 19 310 habitants. Le fokontany de Marojala, avec environ 3 510 habitants, constitue le point de départ historique du projet.

Le projet répond à une situation d'accès insuffisant à une eau potable sécurisée. Une partie significative de la population dépend encore d'eaux de surface ou de ressources dont la potabilité n'est pas garantie, dans un territoire rural où les besoins sont dispersés et où les réponses doivent être adaptées au réel local.

Le dossier est désormais porté dans une logique UNIGAIA centrée exclusivement sur l'eau potable. Le volet assainissement est volontairement sorti du périmètre principal afin de concentrer la proposition sur un objet plus lisible, plus cohérent et plus finançable. Le programme est pensé comme un portefeuille communal de 13 sous-projets eau, chacun correspondant à un fokontany identifiable, avec population cible, solution pressentie et budget propre.

UNIGAIA assure le portage, la signature, la réception des fonds et la gouvernance générale. CURSAVA / ONG-CCD intervient comme partenaire local d'ancrage territorial. ICDD intervient comme accompagnateur dans l'innovation. Après mise en place, le service a vocation à être exploité par la commune, à travers des personnes de la commune placées sous sa direction.

Le projet s'inscrit dans une logique de démonstration communale duplicable. Il s'appuie sur la CTP - Carte, Trajectoire, Posture - comme principe transversal de déploiement, indispensable pour ajuster les solutions techniques à la réalité locale, éviter les erreurs de posture et rendre le dispositif appropriable, réaliste et transposable à d'autres contextes comme Mayotte et le Bénin.

## 2. Présentation de l'écosystème et du porteur

UNIGAIA se structure comme un écosystème de projets, de solutions techniques et de dispositifs de déploiement territoriaux visant à rendre des initiatives réelles plus cohérentes, finançables, transmissibles et duplicables. Dans cette logique, chaque projet doit pouvoir être justifié en lui-même tout en montrant clairement sa place dans un ensemble plus large.

Dans le présent dossier, UNIGAIA assure le rôle de porteur institutionnel et de gouvernance générale. A ce titre, UNIGAIA porte le projet, signe le dossier, reçoit les fonds, pilote la structuration, coordonne les partenaires et organise l'évolution technique de la proposition vers les solutions MUPE.

CURSAVA / ONG-CCD apporte l'ancrage de terrain, la relation locale, la connaissance du territoire et la capacité d'appui à la mise en oeuvre dans la région SAVA. ICDD intervient comme accompagnateur dans l'innovation, selon un rôle d'appui resserré et clairement distinct du portage principal.

Le projet Marojala est ainsi positionné comme un projet pilote communal structuré, inscrit dans l'univers UNIGAIA, avec une valeur propre et une valeur démonstrative.

## 3. Contexte territorial : région SAVA et commune de Marojala

La région SAVA, située dans le nord-est de Madagascar, comprend 4 districts, 79 communes et 803 fokontany. Elle est marquée par une forte ruralité, un enclavement relatif et des contraintes de terrain, d'accessibilité et de saisonnalité qui pèsent sur l'organisation des services.

La population de la SAVA est très majoritairement rurale. Les indicateurs relatifs à l'accès aux services essentiels montrent encore des fragilités significatives : l'accès à l'eau contrôlée reste limité et l'approvisionnement par rivière ou fleuve demeure important dans de nombreuses communes.

La commune rurale de Marojala, située dans le district de Sambava, est traversée par la rivière Lokoho et comprend 13 fokontany pour une population totale d'environ 19 310 habitants. Historiquement, le projet a été pensé à partir du fokontany de Marojala, avant d'être envisagé dans une logique d'extension à l'ensemble de la commune.

Le présent dossier considère Marojala non comme un site unique, mais comme un territoire communal composé de 13 unités d'intervention devant être identifiées en population, besoin, solution et budget.

#### **4. Problème à résoudre**

Le problème central auquel répond le programme est l'accès insuffisant à une eau potable sécurisée dans les 13 fokontany de la commune rurale de Marojala. Une grande partie de la population consomme encore l'eau de la rivière Lokoho ou d'autres ressources dont la potabilité n'est pas garantie.

Le besoin ne peut pas être réduit à une simple absence d'équipement. Il s'agit d'un problème de santé publique, d'infrastructure et de service, de dispersion géographique, de gouvernance locale et d'appropriation réelle de l'eau potable comme bien commun et comme service.

Le problème peut ainsi être formulé de manière synthétique : comment sécuriser durablement l'accès à l'eau potable dans l'ensemble des 13 fokontany de la commune de Marojala, à travers un dispositif techniquement crédible, gouvernabilité claire, communément appropriable et finançable de manière modulaire ?

#### **5. Pourquoi la CTP est essentielle**

La CTP - Carte, Trajectoire, Posture - constitue un principe directeur de la démarche UNIGAIA. Elle permet de transformer une lecture de terrain en chemin d'action juste. La Carte éclaire les acteurs, les tensions et les contraintes ; la Trajectoire oriente vers un passage réaliste ; la Posture choisit la manière juste d'entrer dans la situation.

A Marojala, la CTP est essentielle pour éviter un projet seulement technique, comprendre les usages de l'eau, travailler correctement avec la commune et les fokontany, faire émerger la conscience de l'eau potable et ajuster les solutions à la réalité locale.

La CTP a ici une valeur double : elle protège le projet de l'erreur de surplomb et elle constitue une ressource de déploiement pour d'autres terrains UNIGAIA, notamment Mayotte et le Bénin.

#### **6. Solution proposée**

La solution proposée relève des modules MUPE d'UNIGAIA. Le projet ne reprend pas à l'identique la solution historique comme solution finale. Le budget et les données existantes servent de base de départ, mais la cible technique du programme est désormais une offre UNIGAIA structurée, modulaire et évolutive.

Le choix d'une logique MUPE permet de repositionner le projet sur une base plus cohérente avec la stratégie UNIGAIA. Il ne s'agit pas d'appliquer une machine unique, mais d'assembler une réponse eau adaptée à des typologies de situations différentes au sein de la même commune.

La solution finale devra être claire, adaptée au terrain, techniquement crédible, proportionnée et répliquable. Chaque fokontany pourra, à terme, être associé à une solution MUPE pressentie, à confirmer ou ajuster selon les analyses de terrain et la logique CTP.

## **7. Architecture du programme communal**

Le projet est structuré comme un programme communal d'accès à l'eau potable, organisé à l'échelle des 13 fokontany. Ce choix répond à une double exigence : rester fidèle à la réalité territoriale du besoin et rendre le dossier suffisamment lisible pour permettre une instruction progressive.

Chaque fokontany est traité comme un sous-projet identifiable, avec au minimum une population de référence, un besoin ou une typologie de situation, une solution technique pressentie, un budget estimatif et une place dans le phasage.

Cette structuration en sous-projets permet de rendre visible l'unité réelle d'intervention, d'ouvrir la possibilité d'un financement partiel par vagues ou par phases et de préparer une gouvernance plus fine du déploiement.

## **8. Porteur institutionnel et chaîne de signature**

Le projet est porté par UNIGAIA, qui en assure également la signature et la réception des fonds. L'exécution du projet est assurée par UNIGAIA avec ses partenaires. L'exploitation du service ou de l'équipement, après mise en place, est assurée par la commune.

Cette répartition distingue clairement le portage institutionnel, la signature, la réception des fonds, l'exécution du projet et l'exploitation du service. Elle répond à l'exigence de lisibilité attendue d'un dossier OIDE.

Il conviendra toutefois de préciser davantage le passage entre phase projet et phase exploitation, la supervision, ainsi que la distinction entre maintenance ordinaire et maintenance lourde.

## 9. Gouvernance du projet

La gouvernance générale du programme est assurée par UNIGAIA. CURSAVA / ONG-CCD joue le rôle de partenaire local d'ancrage territorial, de relation avec le terrain et d'appui à la préparation opérationnelle. ICDD intervient comme accompagnateur en innovation, selon un rôle resserré.

La commune occupe un rôle structurant dans la phase d'exploitation. Le modèle retenu suppose que, après mise en place, le service soit exploité localement à travers des personnes de la commune placées sous sa direction.

La gouvernance peut ainsi être résumée : UNIGAIA gouverne et pilote ; CURSAVA ancre et facilite localement ; ICDD accompagne en innovation ; la commune exploite le service après mise en place.

## 10. Modèle de service et modèle économique

Le modèle de service retenu est volontairement simple et réaliste. Le service d'eau a vocation à fonctionner à travers des personnes de la commune, placées sous la direction de la commune. Ce choix évite de construire un modèle d'exploitation trop externe ou trop dépendant d'un financement permanent.

Les usagers paient le service de l'eau. Les recettes issues de cette vente ont vocation à couvrir les charges ordinaires d'exploitation, notamment le personnel local, la maintenance courante et le fonctionnement ordinaire du service.

Le projet ne repose pas sur une hypothèse de financement extérieur durable de l'exploitation. En cas de maintenance lourde ou de renouvellement d'équipements majeurs, un financement complémentaire pourra être recherché. Le montage ne prévoit pas de mécanisme de remboursement.

## 11. Budget de référence : Marojala eau-only

Le budget détaillé transmis pour le fokontany de Marojala constitue la base chiffrée la plus complète actuellement disponible. Dans sa version historique, ce budget s'élève à 266 958,50 EUR, en intégrant encore le volet assainissement.

Conformément au nouveau cadrage du projet, la ligne assainissement est retirée du périmètre principal. Une première base de travail eau uniquement est ainsi obtenue pour un montant de 201 958,50 EUR.

Cette base constitue un budget de départ utile pour la discussion, le retraitement institutionnel et l'extrapolation communale. Elle ne correspond pas encore au budget final UNIGAIA / MUPE.

|                                        |                       |
|----------------------------------------|-----------------------|
| Budget historique total (Marojala)     | 266 958,50 EUR        |
| Volet assainissement retiré - latrines | - 65 000,00 EUR       |
| <b>Base de travail eau uniquement</b>  | <b>201 958,50 EUR</b> |
| <b>Programme communal complet (V1)</b> | <b>≈ 1,11 MEUR</b>    |
| <b>Demande OIDE phase 1</b>            | <b>≈ 480 kEUR</b>     |

## 12. Retraitement institutionnel du budget Marojala

Le budget historique du fokontany de Marojala a été construit dans une architecture institutionnelle qui ne correspond plus exactement à la répartition des rôles désormais retenue. Il convient donc de retraiter certaines lignes de coordination, d'expertise et de mission afin d'aligner le budget avec la nouvelle gouvernance du projet.

Les frais historiquement portés par ONG-CCD sont maintenus à l'identique et reclassés sous CURSAVA. ICDD est ramené à un niveau minimal d'accompagnement innovation, pris comme repère à 5 % du budget eau-only. UNIGAIA reprend la gouvernance générale, la coordination internationale, l'ingénierie, les études, l'expertise et les missions de pilotage.

Ce retraitement rend visible la chaîne réelle de gouvernance et prépare une lecture budgétaire plus cohérente pour l'instruction.

## Ventilation indicative des blocs institutionnels

| Acteur         | Montant indicatif | Logique de répartition                                                |
|----------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>CURSAVA</b> | 28 380,00 EUR     | Coordination locale et déplacements locaux maintenus à l'identique    |
| <b>ICDD</b>    | ≈ 10 097,93 EUR   | Appui innovation minimal, repère à 5 % du budget eau-only             |
| <b>UNIGAIA</b> | ≈ 29 980,57 EUR   | Gouvernance, coordination générale, ingénierie, expertise et missions |

## 13. Extrapolation communale de première approche

Pour disposer d'un premier ordre de grandeur chiffré, une extrapolation de première approche a été réalisée à partir du budget eau-only du fokontany de Marojala. Cette extrapolation repose sur une logique simple de prorata de population.

Le fokontany de Marojala compte environ 3 510 habitants pour un budget eau-only estimé à 201 958,50 EUR, soit un ordre de grandeur d'environ 57,5 EUR par habitant. Appliqué de manière purement proportionnelle à l'ensemble de la commune, ce ratio conduit à un budget programme total d'environ 1,11 MEUR.

Il s'agit d'une V1 structurante et non d'un budget final. Elle devra être corrigée et affinée par la logique MUPE, la lecture des situations spécifiques de chaque fokontany, les contraintes réelles de terrain et la CTP.

## 14. Tableau programme par fokontany

Le tableau maître des 13 fokontany constitue l'un des pivots du dossier. Il rend visible à la fois l'unité communale du programme et la singularité de chaque sous-projet.

Chaque ligne du tableau comprend le nom du fokontany, sa population, sa part dans la commune, un budget estimatif de première approche, une solution MUPE pressentie, un niveau de priorité, une phase possible et des observations utiles à la lecture.

Ce tableau permet au financeur de comprendre quels sont les sous-ensembles du programme, quels fokontany peuvent être financés en priorité et comment un financement partiel peut être articulé avec une vision d'ensemble.

### Tableau maître - version de travail

| Fokontany       | Population | Part   | Budget V1 | Solution MUPE | Priorité | Phase   | Observations           |
|-----------------|------------|--------|-----------|---------------|----------|---------|------------------------|
| <b>Marojala</b> | 3510       | 18,2 % | 201 958   | A préciser    | Haute    | Phase 1 | Fokontany de référence |

| Fokontany           | Population | Part   | Budget V1 | Solution MUPE | Priorité | Phase   | Observations                                 |
|---------------------|------------|--------|-----------|---------------|----------|---------|----------------------------------------------|
|                     |            |        |           |               |          |         | historique                                   |
| <b>Ofaina</b>       | 2510       | 13,0 % | 144 430   | A préciser    | Haute    | Phase 1 | Fokontany important en population            |
| <b>Ambohitrosy</b>  | 1582       | 8,2 %  | 91 020    | A préciser    | Moyenne  | Phase 2 | A qualifier selon contraintes locales        |
| <b>Anamborano</b>   | 2322       | 12,0 % | 133 600   | A préciser    | Haute    | Phase 1 | Fokontany priorisable en première vague      |
| <b>Manakana</b>     | 628        | 3,3 %  | 36 130    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | Petite population                            |
| <b>Talakimaso</b>   | 668        | 3,5 %  | 38 430    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | A classer après lecture terrain              |
| <b>Andakoro</b>     | 782        | 4,0 %  | 44 990    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | Taille intermédiaire                         |
| <b>Saramby</b>      | 2043       | 10,6 % | 117 580   | A préciser    | Haute    | Phase 2 | Fokontany significatif                       |
| <b>Androtro</b>     | 663        | 3,4 %  | 38 150    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | A prioriser selon besoin                     |
| <b>Antafiamatso</b> | 702        | 3,6 %  | 40 400    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | A qualifier techniquement                    |
| <b>Mandrangotra</b> | 908        | 4,7 %  | 52 240    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | Peut devenir prioritaire selon configuration |
| <b>Ampohafana</b>   | 872        | 4,5 %  | 50 160    | A préciser    | Moyenne  | Phase 3 | A lire selon ressources disponibles          |
| <b>Ankitsaka</b>    | 2118       | 11,0 % | 121 880   | A préciser    | Haute    | Phase 2 | Fokontany important                          |

Les niveaux de priorité et les phases proposées constituent une base de travail. Ils devront être confirmés ou corrigés selon la lecture de terrain, la solution MUPE retenue et l'application de la CTP.

## 15. Phasage du programme

Le projet n'a pas été conçu comme un bloc indivisible, mais comme un programme communal pouvant être financé et déployé par étapes. Cette caractéristique doit être mise en avant de manière explicite.

Dans une logique de travail, un schéma à trois phases est retenu : une phase 1 de lancement sur les fokontany les plus prioritaires, une phase 2 d'extension à un second groupe de fokontany et une phase 3 d'achèvement de la couverture communale.

Le phasage doit être présenté comme une modalité de sécurisation du programme : il permet de sécuriser un premier niveau de financement tout en gardant une cohérence de programme à l'échelle de la commune.

| Phase          | Fokontany concernés (base V1)   | Logique                                            |
|----------------|---------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>Phase 1</b> | Marojala, Ofaina, Anamborano    | Noyau de lancement cohérent et effet démonstrateur |
| <b>Phase 2</b> | Saramby, Ankitsaka, Ambohitrosy | Deuxième cercle de montée en puissance             |
| <b>Phase 3</b> | Autres fokontany                | Achèvement de la couverture communale              |

## 16. Impacts attendus et contribution aux ODD

Le premier effet attendu du programme est la sécurisation de l'accès à une eau potable pour les habitants des 13 fokontany de la commune, à travers une organisation communale plus lisible, une infrastructure adaptée et un service progressivement structuré.

Le programme doit également produire des impacts territoriaux plus larges : renforcement de la capacité de la commune à organiser un service d'eau, installation d'une logique de gouvernance locale plus opérationnelle et amélioration de la lisibilité du territoire pour d'éventuels partenaires.

Le projet contribue en priorité à l'ODD 6 relatif à l'accès à l'eau potable. Il contribue également à l'ODD 3 par ses effets attendus sur la santé, à l'ODD 11 par le renforcement d'un service essentiel à l'échelle communale et à l'ODD 17 par la structuration partenariale du projet. Selon les modalités finales d'exploitation, il peut aussi contribuer à l'ODD 8 et, le cas échéant, à l'ODD 5.

### ODD impactés

| ODD           | Lien avec le projet                                                                  |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ODD 6</b>  | Accès à l'eau potable - coeur du projet                                              |
| <b>ODD 3</b>  | Effets attendus sur la santé et la réduction de l'exposition à une eau non sécurisée |
| <b>ODD 11</b> | Renforcement d'un service essentiel à l'échelle communale                            |
| <b>ODD 17</b> | Structuration partenariale du projet                                                 |
| <b>ODD 8</b>  | Fonctions locales liées à l'exploitation du service                                  |
| <b>ODD 5</b>  | Effets potentiels sur les femmes selon l'organisation finale du service              |

## 17. Risques et mesures de maîtrise

Le premier risque est celui d'une uniformisation excessive des réponses apportées à des fokontany qui n'ont pas nécessairement les mêmes configurations ni les mêmes priorités. Le second risque est celui d'une exploitation communale trop supposée et pas assez préparée. Le troisième risque est celui d'une sous-estimation des coûts de maintenance. Le quatrième risque est celui d'un financement partiel mal articulé.

En réponse à ces risques, les mesures de maîtrise proposées sont les suivantes : structuration par fokontany, logique modulaire MUPE, recours à la CTP pour corriger la V1 mécanique, clarification de la chaîne de gouvernance et phasage explicite du programme.

## 18. Demande à l'OIDE

Le programme communal d'accès à l'eau potable de Marojala est estimé, à ce stade de structuration, à environ 1,11 MEUR dans sa version complète couvrant les 13 fokontany de la commune. Cette estimation constitue une base de travail destinée à être affinée à partir de la définition plus précise des solutions techniques MUPE, de l'analyse de terrain et des arbitrages de phasage.

Compte tenu du caractère modulaire du programme, UNIGAIA sollicite dans un premier temps l'OIDE pour un appui au financement et à la structuration d'une phase 1 d'environ 480 kEUR. Cette première phase correspond à une première vague de déploiement sur les fokontany de Marojala, Ofaina et Anamborano, identifiés à ce stade comme un noyau de lancement cohérent.

A ce stade, le projet ne dispose pas d'apport financier propre significatif mobilisable en numéraire. Cette situation est assumée de manière transparente. Le projet repose néanmoins sur des contributions non financières réelles : le portage et la gouvernance par UNIGAIA, l'ancrage territorial assuré par CURSAVA / ONG-CCD, l'accompagnement en innovation assuré par ICDD et l'engagement de la commune à assurer l'exploitation du service après mise en place.

La demande adressée à l'OIDE peut ainsi être comprise comme une demande d'appui à une première phase immédiatement finançable et comme l'ouverture d'une perspective de soutien à un programme communal complet selon une logique de montée en charge progressive.

**Formulation de lecture financeur** : programme communal complet estimé à environ 1,11 MEUR ; demande immédiate à l'OIDE centrée sur une phase 1 d'environ 480 kEUR ; apport numéraire propre nul à ce stade ; contributions non financières réelles et assumées.

**Demande immédiate retenue : appui au financement et à la structuration d'une phase 1 d'environ 480 kEUR, correspondant à une première vague de déploiement sur Marojala, Ofaina et Anamborano, dans le cadre d'un programme communal complet estimé à environ 1,11 MEUR.**

## 19. Points à finaliser et travaux en cours

Le présent document constitue une base de structuration avancée du programme communal d'accès à l'eau potable de Marojala. Plusieurs éléments sont désormais stabilisés : le périmètre eau uniquement, la gouvernance portée par UNIGAIA, le rôle de CURSAVA comme partenaire local, la place d'ICDD comme accompagnateur innovation, la logique modulaire par fokontany, la possibilité de financement partiel par phases et l'importance transversale de la CTP.

Les travaux suivants restent à conduire pour aboutir à une version pleinement finalisée et instruisable : verrouillage de la solution technique MUPE, finalisation du tableau maître des 13 fokontany, consolidation budgétaire, clarification de l'exploitation communale, finalisation de la demande à l'OIDE, formalisation du volet CTP et préparation de la version de diffusion.

Priorités immédiates : fiche solution MUPE Marojala ; tableau maître des 13 fokontany ; demande OIDE chiffrée ; version Word consolidée.

## 20. Conclusion stratégique

Le programme Marojala doit être présenté comme un programme communal modulaire d'accès à l'eau potable, et non comme un simple projet ponctuel. Sa force réside dans l'articulation d'un ancrage territorial réel, d'une commune clairement identifiée, d'une gouvernance clarifiée, d'une logique technique évolutive vers MUPE, d'une structuration budgétaire par fokontany, d'une possibilité de financement partiel et d'une exigence méthodologique forte, la CTP.

Marojala a ainsi vocation à devenir à la fois un projet utile pour la commune, un projet finançable pour un structurateur comme l'OIDE et un projet de référence pour les futurs déploiements UNIGAIA.

## Annexe de présentation rapide

Ce document a vocation à servir de base de discussion interne et partenariale. Il ne prétend pas clore tous les arbitrages techniques ou financiers, mais stabilise le cadre général du programme, les rôles, les hypothèses de budget et la logique d'instruction modulaire.

- Verrouiller la description de la solution technique MUPE par typologie de fokontany.
- Confirmer ou corriger la hiérarchie des phases à partir du terrain.
- Préciser les modalités de bascule vers l'exploitation communale.
- Finaliser le budget cible MUPE et la demande chiffrée finale à l'OIDE.